

Projets du Fonds de lutte contre les activités des gangs de jeunes :

Qu'est-ce que nous avons appris au sujet de ce qui fonctionne pour prévenir la participation à des activités de gangs?

Par Donna Smith-Moncrieffe, Centre national de prévention du
crime, Sécurité publique Canada

RAPPORT DE RECHERCHE : 2007–2012

CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME
www.securitepublique.gc.ca/cnpc



BÂTIR UN **CANADA SÉCURITAIRE ET RÉILIENT**



Sécurité publique
Canada

Public Safety
Canada

Canada

Publié par le :

Centre national de prévention du crime (CNPC)
Sécurité publique Canada
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0P8

Visitez le site Web de Sécurité publique Canada pour ajouter votre nom à la liste de distribution du CNPC : www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC

Numéro de catalogue : PS14-19/2013E-PDF
ISBN: 978-0-660-21138-1
© Sa majesté la Reine du chef du Canada, 2013

Ce matériel peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales à condition d'en citer la source.

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de Sécurité publique Canada. Toute correspondance concernant le présent rapport devrait être envoyée à l'adresse suivante : Lucie Léonard, Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada, 269, avenue Laurier Ouest, Ottawa, ON, K1A 0P8
Courriel : lucie.leonard@ps-sp.gc.ca

This publication is also available in English under the title: Youth Gang Prevention Fund Projects: What did we learn about what works in preventing gang involvement?

Table des matières

Introduction	1
Criminalité liée aux gangs au Canada	1
Mise en œuvre de programmes fondés sur des données probantes	3
Approche de l'évaluation	5
Résultats	8
Changements dans les connaissances	8
Changements dans les attitudes	8
Gang Prevention Strategy	8
Regina Anti-Gang Services	8
Youth Alliance Against Gang Violence	8
Changements dans les facteurs de risque et de protection	9
Durham Youth Gang Strategy	10
Youth at Risk of Development	10
Youth Alliance Against Gang Violence	10
Changements dans les comportements	10
Gang Prevention Strategy (infractions violentes)	10
Youth Advocate Program	10
Surrey Wraparound (démêlés avec la police)	10
Difficultés de mise en œuvre	11
Exécuter le programme avec fidélité	11
Profiter au bon groupe cible	12
Nouer des relations avec les familles	13
Établir des partenariats efficaces au sein de la collectivité	13
Interventions efficaces	14
Résultats liés aux principaux modèles de prévention des activités de gangs	14
Wraparound	14
Spergel	14
Thérapie multisystémique	14
Gestion des cas	15
Modèles culturels et religieux	15
Activités de programme efficaces	16

Études de cas	17
Études de cas qualitatives	17
Étude de cas 1 : Un narcotrafiquant évite une vie de criminalité liée à un gang	17
Étude de cas 2 : Un jeune quitte enfin son gang	17
Étude de cas 3 : Une fille membre d'un gang trouve le moyen de mener un style de vie positif	18
Résumé	19
Conclusions	20
Il est essentiel d'adapter le modèle au contexte local canadien	20
Il est essentiel et difficile d'atteindre le bon groupe cible	21
Certains modèles semblent avoir plus d'impact sur la prévention des activités de gangs	21
La voie à suivre	21
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Sommaire des projets financés par le CNPC	4
Tableau 2 : Caractéristiques démographiques	5
Tableau 3 : Facteurs proximaux relatifs à la prévention des activités de gangs, et résultats	9
Tableau 4 : Pourcentage de participants quittant leur gang par projet	11
Tableau 5 : Degré d'intervention habituel par projet	12
Tableau 6 : Changement positif dans les résultats signalés par modèle	15
Tableau 7 : Éléments des projets du FLAGJ et impact sur les attitudes, les facteurs de risque et de protection et les comportements	16
Tableau 8 : Sommaire – Pourcentage des études d'évaluation qui ont entraîné des changements dans les principaux résultats	20

Introduction

Le Centre national de prévention du crime (CNPC) de Sécurité publique Canada a pour mandat de contribuer à prévenir la criminalité dans les collectivités locales en acquérant et en diffusant des connaissances fondées sur des données probantes au sujet de « ce qui fonctionne » pour prévenir la criminalité. Ces connaissances des pratiques efficaces aideront les décideurs, les concepteurs de programmes et les intervenants à faire le meilleur usage possible des ressources limitées.

Depuis 2007, le CNPC a déployé des efforts délibérés pour élargir la base de connaissances canadienne sur les programmes efficaces de prévention du crime, lesquels visent à agir sur les facteurs criminogènes connus parmi des groupes de personnes particuliers, notamment : les enfants de 6 à 11 ans qui présentent des facteurs de risque précoces comme les démêlés avec la police, les difficultés systématiques à s'adapter au milieu scolaire ou une grande impulsivité et agressivité; les jeunes de 12 à 17 ans qui présentent de multiples facteurs de risque comme l'abus de substances, l'abandon scolaire ou les démêlés avec le système de justice pénale pour les jeunes; les jeunes adultes qui ont des antécédents connus de délinquance et d'incarcération; les Autochtones à cause de leur surreprésentation importante en tant qu'auteurs et victimes de crimes; et les jeunes membres de gangs. Ainsi, le CNPC offre un soutien financier et technique en vue de la mise en œuvre et de l'évaluation de projets communautaires qui visent au moins un de ces groupes prioritaires. Le rapport suivant présente une synthèse poussée des principaux résultats des projets qui visaient à lutter contre les gangs de jeunes entre 2007 et 2012.

Durant cette période, le CNPC a versé un financement à des organismes communautaires pour 17 projets de lutte contre les gangs de jeunes, dans des collectivités de partout au Canada, par l'entremise du Fonds de lutte contre les activités des gangs de jeunes (FLAGJ). Ces projets visaient à réduire le nombre de jeunes membres de gangs dans les collectivités aux prises avec un problème de gang connu ou émergent. Afin de déterminer ce qui fonctionne dans la prévention de la criminalité liée aux gangs, le CNPC a réalisé 14 évaluations d'impact¹ portant sur des projets relatifs aux gangs partout au Canada. En effet, l'évaluation des programmes de prévention du crime constitue l'une des principales activités menées pour savoir si ces programmes sont efficaces. Étant donné que les ressources sont limitées et que les collectivités ont besoin des programmes les plus efficaces pour réduire la délinquance chez les enfants et les jeunes à risque, il est important d'établir rigoureusement ce qui fonctionne en matière de prévention du crime.

Le présent document met en contexte les travaux du CNPC sur les gangs de jeunes, décrit brièvement les projets financés et l'approche adoptée pour les évaluations, présente les principaux résultats et formule des conclusions pour l'avenir.

Criminalité liée aux gangs au Canada

Il n'existe actuellement aucune définition unique et universellement reconnue d'un gang de jeunes au Canada, et il est difficile de mesurer précisément le phénomène à cause de sa variabilité. Un gang de jeunes, selon la définition du Service de police de la Ville de Montréal, est un « regroupement plus ou

¹ Cinq projets situés à Winnipeg ont fait l'objet d'une évaluation multi-sites.

moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégie la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives »². Le Centre de criminologie de l'Université de Toronto utilise une définition semblable, mais ajoute que pour être considéré comme un gang, un groupe doit compter au moins trois jeunes qui ont pris part à des activités criminelles à plus d'une reprise³. Pour sa part, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) se fie à la définition formulée par Malcolm Klein et Cheryl Maxson, selon laquelle un gang est un groupe d'adolescents et de jeunes adultes qui (a) sont généralement perçus comme un groupe par les résidents du quartier, (b) se considèrent eux-mêmes comme un groupe identifiable (et portent presque invariablement un nom de groupe), et (c) ont commis un nombre suffisant d'actes illégaux pour susciter une réaction négative des résidents du quartier et/ou des organismes d'application de la loi⁴.

Seules quelques études ont tenté d'évaluer systématiquement la portée du phénomène des gangs de jeunes au Canada. Selon les statistiques policières (2009), l'Ontario compte le plus grand nombre de membres de gangs, avec 216 gangs composés de 3 320 membres. Les gangs de jeunes et la violence liée aux gangs représentent un problème dans les communautés socialement défavorisées de Toronto depuis plusieurs dizaines d'années. En effet, les décès liés aux gangs à Toronto ont atteint leur apogée à 35 en 2003, et ils se situent depuis entre 14 et 30 par année⁵. En 2010, Toronto occupait le quatrième rang des taux d'homicides liés aux gangs par habitant de toutes les grandes villes canadiennes, après Winnipeg, Vancouver et Montréal. La Saskatchewan compterait le plus grand nombre de membres de gangs par habitant, soit 1,34 membres de gangs de jeunes par tranche de 1 000 personnes. Le taux d'homicides liés aux gangs s'est accru régulièrement depuis le début des années 90 jusqu'en 2008, avant de baisser en 2009 et en 2010. En 2011, 95 homicides liés aux gangs ont été enregistrés, soit 0,28 par tranche de 100 000 habitants, taux qui demeure inchangé depuis 2010⁶.

Les membres de gangs de jeunes au Canada sont généralement de sexe masculin (94 %), mais le pourcentage de membres de gangs de sexe féminin augmente, surtout dans les provinces de l'Ouest. Environ la moitié de tous les membres de gangs ont moins de 18 ans.

Les données accessibles laissent entendre que les gangs de jeunes sont associés à la disponibilité accrue des armes à feu et des drogues dans les écoles, et qu'ils sont responsables d'un grand pourcentage d'incidents criminels (National Youth Gang Center, 2012, 2010; Centre national de prévention du crime, 2007).

Les documents de recherche sur les gangs indiquent que l'appartenance à un gang de jeunes est un important prédicteur de la participation à des activités criminelles, et que les membres de gangs de jeunes commettent plus de crimes que les autres jeunes à risque élevé. Par exemple, une étude menée auprès de jeunes de la région de Toronto montre que les membres de gangs de jeunes sont plus de six fois plus susceptibles que les autres jeunes de s'adonner à diverses activités criminelles (Wortley, Tanner, 2006).

² Montréal. Service de police de la Ville de Montréal. Plan d'action provincial sur les gangs de rue. Québec, ministère de la Sécurité publique du Québec, Comité national de coordination, 2004 [réunion du 25 mai 2005 à Toronto].

³ Toronto. Université de Toronto, centre de criminologie, Centre national de prévention du crime, *Prevention Intervention Toronto*, 2011.

⁴ Malcolm Klein et Cheryl Maxson, *Street Gang Patterns and Policies*, Oxford University Press, 2006.

⁵ Statistiques du service de police de la Ville de Toronto, 2009.

⁶ Statistique Canada, *L'homicide au Canada*, 2011.

Mise en œuvre de programmes fondés sur des données probantes

En 2006, dans le cadre de la planification de la mise en œuvre du FLAGJ, le CNPC a examiné la documentation scientifique portant sur les études évaluant les projets relatifs aux gangs de jeunes. Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des études venaient des États-Unis. Le CNPC a choisi des projets de prévention des activités de gangs qui s'avéraient prometteurs pour réduire la violence et la participation à des activités de gangs. Trois programmes américains ont été retenus comme modèles viables qu'il serait possible de mettre en œuvre et d'évaluer au Canada : le *Comprehensive Gang Model* (modèle Spergel), le modèle *Wraparound Milwaukee* et le programme *Gang Prevention through Targeted Outreach*.

Les projets qui sont considérés comme *modèles* ou *prometteurs* comportent un programme structuré faisant appel à des protocoles et à un degré d'intervention précis. La documentation à leur sujet peut inclure de l'information sur les principaux services, la durée recommandée et la faisabilité d'exécuter le projet dans différents milieux. Comme nous le verrons plus loin, les projets relatifs aux gangs de jeunes visaient la réalisation d'interventions « hybrides » qui combinaient des éléments de base des modèles originaux avec des éléments d'autres approches fondées sur des données probantes, comme la thérapie multisystémique (TMS), l'approche *Wraparound* et la thérapie cognitivo-comportementale (TCC). Sept types de modèles découlant de cette approche « hybride » ont été mis en œuvre durant le cycle de financement du FLAGJ.

Le CNPC a lancé un appel de lettres d'intention (LI) encourageant les bénéficiaires admissibles potentiels à décrire comment ils exécuteraient l'un des trois modèles choisis de prévention des activités de gangs. Les LI sélectionnées ont mené au développement de projets complets grâce à l'appui des concepteurs de programmes et du personnel du CNPC. En raison de divers facteurs administratifs, la mise en œuvre des projets a débuté un an après l'appel. Or, comme l'intention de départ était de financer les projets pour cinq ans, la majorité des responsables de projets ont reçu une prolongation leur allouant un temps suffisant pour cibler les jeunes appropriés et mettre en œuvre le modèle de manière exhaustive. Durant l'exécution des projets, le personnel du CNPC a fourni des ressources, des conseils et des activités de suivi afin de s'assurer que les bénéficiaires disposaient des outils nécessaires pour mettre en œuvre des projets efficaces de prévention du crime.

De façon générale, le CNPC a versé un financement à 17 projets du FLAGJ mis en œuvre dans 23 sites, ce qui représente un investissement de 30 731 076 \$ sur cinq ans⁷. Un projet s'est déroulé à Halifax (Nouvelle-Écosse), un au Québec, cinq en Ontario, cinq à Winnipeg (Manitoba), deux en Saskatchewan, un en Alberta et deux en Colombie-Britannique. En outre, le CNPC finance actuellement un projet de lutte contre les gangs de jeunes à Montréal (Québec), le Programme de suivi intensif de Montréal – Gangs de rue⁸, qui n'est pas encore terminé et ne fait donc pas l'objet du présent résumé.

⁷ Ce montant inclut les projets du FLAGJ qui avaient reçu des fonds pour une année supplémentaire après l'arrivée à terme de leur accord de contribution en 2011.

⁸ Ce projet ne figure pas dans le tableau 1, car il était initialement financé par le FLAGJ mais est actuellement financé par le Fonds d'action en prévention du crime.

Le tableau suivant donne un aperçu des projets mis en œuvre et évalués entre 2007 et 2012. Trois des études nommées dans le tableau 1 n'ont pas été incluses dans la synthèse : deux ne satisfaisaient pas aux critères d'inclusion, et le projet *Prevention Intervention Toronto* a pris fin après l'achèvement de la synthèse.

Tableau 1 : Sommaire des projets financés par le CNPC		
Projet du FLAGJ	Province	Coût par participant
<i>Gang Prevention Strategy (GPS)</i> Living Rock Ministries	Ontario	18 608,00 \$
<i>Youth Options for Success (YOS)</i> <i>Niagara Citizen's Advisory Committee</i>	Ontario	École : 596,01 \$ Familles : 7 026,59 \$ Jeunes à risque : 3 789,25 \$
<i>Surrey Wraparound: A Youth Driven Plan for Gang Violence Prevention</i> District scolaire 36 de Surrey	Colombie-Britannique	8 786,00 \$
Projets financés à Winnipeg : Cercle du courage Ka Ni Kanichihk Inc. <i>Just TV</i> <i>Broadway Neighbourhood Community Centre</i> Projet OASIS <i>New Directions for Children, Youth, Adults and Families</i> <i>Turning the Tides</i> Ndinawnmaaganag Endaawaad Inc. <i>West Central Youth Outreach</i> <i>Spence Neighbourhood Association</i>	Manitoba	Global : 15 251,00 \$ 10 417,00 \$ 12 914,00 \$ 24 242,00 \$ 15 544,00 \$ 13 140,00 \$
<i>Durham Youth Gang Strategy (DYGS)</i> Durham Family Court Clinic et Murray McKinnon Foundation	Ontario	12 720,00 \$
<i>Positive Alternatives to Youth Gangs (PAYG)</i> San Romanowy Revitalization Association	Ontario	Volet intensif : 8 023,27 \$ Élève : 4 908,33 \$ Parent : 180,71 \$
<i>Youth Alliance Against Gang Violence (YAAGV)</i> <i>Prince Albert Outreach Program Inc.</i>	Saskatchewan	35 448,00 \$
<i>Youth Advocate Program (YAP)</i> Municipalité régionale d'Halifax	Nouvelle-Écosse	27 758,00 \$ (par année)
<i>Regina Anti-Gang Services (RAGS)</i> <i>North Central Community Association</i>	Saskatchewan	8 290,20 \$ (par année)
<i>Youth At Risk Development (YARD)</i> Service de police de Calgary	Alberta	23 348,00 \$
Projet de prévention de la délinquance juvénile d'Abbotsford <i>Abbotsford Community Services</i> <i>South Asian Community Resource Office (SACRO)</i> <i>Wrapping Abbotsford Youth with Support (WAYS) Youth Resources Centre</i>	Colombie-Britannique	11 404,23 \$
Projets financés par le CNPC non compris dans l'étude de synthèse		
<i>Prevention Intervention Toronto (PIT)</i> Ville de Toronto	Ontario	9 849,04 \$
Projet pilote de prévention des gangs Mini-Poste (P'tit Police) <i>Centre de ressources de la communauté noire</i>	Québec	6 123,00 \$
<i>Eastside Aboriginal Space for Youth (EASY)</i> Service de police de Vancouver et Circle of Eagles Lodge Society	Colombie-Britannique	S.O.

Ces projets ciblaient les jeunes à risque et, dans certains cas, leur famille et leur entourage immédiat. Le tableau 2 donne un aperçu des caractéristiques démographiques des participants pour tous les projets financés de 2007 à 2012. Cette information met en contexte les résultats présentés dans la section pertinente du document.

Tableau 2 : Caractéristiques démographiques	
Caractéristiques démographiques	Extrant
Nombre total de jeunes ayant profité du FLAGJ (2007-2012)	Jeunes à risque : 1 899 jeunes ont participé au programme Familles : 188 familles ont participé au programme École : 779 jeunes ont participé à des programmes universels
Sexe	73 % des participants au programme étaient de sexe masculin (de 59 % à 96 % par programme) 27 % des participants au programme étaient de sexe féminin (de 4 % à 41 % par programme)
Âge	Jeunes à risque : 9 à 30 ans École : 8 à 14 ans
Ethnicité (facultatif)*	Caucasiens : 23 % Afro-Canadiens : 42 % Autochtones/Premières nations : 35 % Autres minorités : 15 %
Degré de risque de participation à des activités de gangs	20,5 % de jeunes à risque faible 23,5 % de jeunes à risque moyen 56 % de jeunes à risque élevé
Participation à des activités de gangs	Entre 32 % et 43 % des jeunes participants au programme étaient membres de gangs, selon la définition du terme « gang ».

* Les pourcentages relatifs à l'ethnicité ne totalisent pas 100 %, car l'information sur l'ethnicité n'était pas disponible pour tous les projets. Il s'agit uniquement d'une estimation générale des pourcentages de chaque groupe ethnique ayant participé aux projets du FLAGJ. Ces pourcentages se fondent sur les données disponibles pour onze projets du FLAGJ.

Approche de l'évaluation

Le CNPC a fourni des outils et des ressources pour orienter les bénéficiaires et leurs évaluateurs tiers dans la planification et la réalisation des évaluations de projets. Le CNPC exigeait au minimum que tous les responsables de projets du FLAGJ utilisent un devis de mesures répétées prétest et post-test qui permettrait de veiller à la collecte des données avant le projet, à la fin du projet et six mois après le projet. Certains des évaluateurs embauchés par les bénéficiaires avaient les ressources et la capacité nécessaires pour comparer les participants à un groupe semblable de jeunes à risque ne prenant pas part au programme (groupe de référence). Les évaluateurs ont fait appel à des techniques qualitatives pour qualifier les données quantitatives produites par les tests statistiques à deux variables et à plusieurs variables effectués dans le cadre des évaluations. Afin de mesurer les résultats liés aux connaissances, aux attitudes, aux facteurs de risque et de protection ainsi qu'aux comportements, les évaluateurs ont eu recours à des enquêtes normalisées et à des instruments non normalisés pour veiller à ce que les questions permettant de mesurer les résultats pertinents soient adaptées au contexte canadien. Les instruments suivants ont fréquemment servi à mesurer les résultats : 1. l'enquête Eurogang; 2. l'Enquête longitudinale

nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ); 3. les échelles du programme *Rochester Youth Violence Partnership*; 4. la *Child and Youth Resilience Measure*; 5. la *Child Behaviour Checklist*; et 6. l'Inventaire du niveau de service / de la gestion des cas pour les jeunes⁹.

Les analystes principaux de l'évaluation du CNPC ont prodigué des conseils sur divers types de questions de validité¹⁰ pour améliorer la capacité des projets d'attribuer les résultats mesurés à leur intervention. Ils ont aussi encouragé les évaluateurs à suivre les lignes directrices du CNPC en matière d'évaluation, lesquelles ont été remises aux évaluateurs au début du développement du projet et cernaient les principaux résultats à mesurer relativement aux facteurs criminogènes, car un bassin de mesures semblables permettrait au CNPC de synthétiser les données. Le personnel de l'évaluation du CNPC s'est servi des rapports d'évaluation finaux préparés par les évaluateurs tiers relativement à chacune des études pour rédiger une synthèse des résultats. Le CNPC a par la suite publié individuellement les sommaires des rapports d'évaluation finaux produits à partir des évaluations de processus et d'impact. (<http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/index-fra.aspx?t=yth-gngs>)

La présente synthèse se fonde sur les résultats de dix évaluations d'impact. Il est à noter que la présente étude est une synthèse, et non une méta-analyse, comme c'était prévu au départ. Une méta-analyse est la méthode privilégiée pour regrouper les résultats de différentes études, car elle comporte la normalisation systématique de diverses mesures inégales. Pour mener la méta-analyse prévue, il fallait obtenir des données normalisées telles que les écarts-types et peser les devis d'évaluation. Or, ces tâches se sont avérées difficiles puisque les études d'évaluation étaient réalisées par différentes équipes, dans différents délais et pour différents projets sur le terrain, et tous ces facteurs limitaient la capacité de recueillir des données normalisées. La méthode de synthèse utilisée pour la présente étude représente une solution de rechange acceptable lorsqu'il est impossible de satisfaire aux exigences d'une méta-analyse.

Dix des quatorze études d'évaluation ont été incluses dans la synthèse en fonction des critères suivants :

1. des tests statistiques devaient être effectués (analyse à deux variables ou à plusieurs variables);
2. le devis d'évaluation devait inclure au moins un devis de mesures répétées prétest et post-test;
3. les principaux résultats devaient être liés à la participation à des activités de gangs (p. ex. pairs antisociaux, abus de substances); et 4. les résultats finaux de l'évaluation d'impact devaient être accessibles.

Les résultats fréquents ont été cernés et extraits des rapports finaux. Au total, 95¹¹ variables de résultats ont été tirées des rapports finaux puis regroupées dans les éléments de rapport suivants : 1. connaissances (changement dans les connaissances au sujet des conséquences de la participation à des activités de gangs); 2. attitudes (changement dans les attitudes à l'égard des pairs antisociaux); 3. facteurs de risque et de protection (changement dans les habitudes de consommation de substances, changement dans la fréquentation scolaire) ; 4. comportements (changement dans les infractions non violentes, les démêlés avec la police et les accusations).

⁹ Le CNPC a rédigé un document interne, la matrice d'évaluation du FLAGJ, qui fait le lien entre les résultats et les instruments recommandés qui peuvent être utilisés pour mesurer les changements dans les connaissances, les attitudes, les facteurs de risque et de protection ainsi que les comportements. Tous les bénéficiaires qui obtiendront un financement au cours du cycle 2012-2016 ont reçu cette ressource.

¹⁰ L'Unité de la recherche et de l'évaluation du CNPC encourage l'utilisation de la validité interne, conceptuelle, externe et statistique.

La validité reflète la mesure dans laquelle une conclusion causale fondée sur une étude est justifiée. Le résultat d'une étude peut être considéré comme valide lorsqu'il minimise le biais. Vous trouverez une définition des quatre types de validité dans le guide du CNPC sur les normes d'évaluation (Normes d'évaluation du CNPC, 2010).

¹¹ Huit de ces variables de résultats ont fini par être exclues de l'analyse parce qu'elles n'étaient pas statistiquement valides.

L'analyse des données comprenait l'extraction des données et le recours à la fiabilité interévaluateurs pour veiller à la validité du processus d'encodage. Les données ont été organisées dans une structure hiérarchique qui permettait le calcul de tendances tabulaires.

Après l'analyse, ces variables ont été classifiées dans la catégorie *changement positif*, *changement négatif* ou *aucun changement*, si l'on détermine que $p < 0,05$ ¹². Les données relatives aux activités du programme, à l'exécution et à la mise en œuvre ont été encodées et corrélées avec les variables de résultats cernées au départ dans la synthèse.

Les données regroupées sont présentées conformément au cadre des étapes du changement de Prochaska et DiClemente et au modèle d'apprentissage de Kirkpatrick¹³. Les deux modèles laissent entendre que les changements à court terme dans les connaissances et les attitudes précèdent les changements à moyen terme dans les facteurs de risque et de protection, et que les changements dans les facteurs de risque et de protection accroissent à leur tour la probabilité d'entraîner des changements de comportement à long terme.

Le modèle des étapes du changement de Prochaska et DiClemente, par exemple, décrit comment un participant passe de l'étape de la précontemplation à l'étape de l'action durant et après la mise en œuvre du projet. Dans ce modèle, chaque étape est un précurseur des changements qui pourraient suivre en ce qui concerne la préparation et l'action. En outre, le modèle d'apprentissage de Kirkpatrick donne aussi à penser que les changements à court terme dans les connaissances, les attitudes et les compétences sont des précurseurs importants de changements potentiels dans le comportement.

Selon le modèle de Prochaska et DiClemente, les participants peuvent quitter l'étape de la précontemplation (pas prêt pour le changement) et de la contemplation (pense à changer) lorsque leurs attitudes commencent à changer de la pensée négative à la pensée positive. Par exemple, les projets qui offrent aux jeunes l'occasion d'adopter une attitude positive à l'égard de l'emploi prosocial, des pairs prosociaux et du rapprochement avec la famille, permettent aux jeunes de passer de l'étape de la contemplation (pense à changer) à l'étape de la préparation, où ils sont prêts à commencer à apporter des changements positifs. Les jeunes qui ont réussi à absorber de nouvelles connaissances, à changer leurs attitudes, à réduire leurs facteurs de risque et à accroître leurs facteurs de protection sont prêts à se comporter de manière prosociale. Enfin, les jeunes qui choisissent de quitter leur gang et de s'éloigner du type de comportement qui justifie l'intervention du système de justice pénale, par exemple, montrent qu'ils ont atteint l'étape recherchée (action) du modèle.

Les résultats qui suivent sont présentés dans un ordre respectant les deux modèles qui viennent d'être décrits.

¹² La valeur $p < 0,05$ est une mesure de probabilité normalisée qui sert à déterminer si des variables contribuent de façon significative à des changements dans les résultats. Par exemple, si un évaluateur cherche à savoir si huit séances cognitivo-comportementales ont entraîné des changements dans les attitudes, il doit se reporter à la valeur p . Si $p < 0,05$, c'est que le changement découle effectivement des séances et n'est pas le fruit du hasard. Si $p > 0,05$, c'est qu'il est possible que le lien entre les huit séances et le changement dans les attitudes soit attribuable au hasard.

¹³ Donald Kirkpatrick, *Evaluating Training Programs*, 1975.

Résultats

Changements dans les connaissances

Trois des dix études d'évaluation mesuraient les changements dans les connaissances, et les trois indiquaient des changements positifs dans au moins un des résultats liés à la connaissance et à la sensibilisation. Les résultats liés aux connaissances qui ont changé le plus souvent sont les suivants : 1. la connaissance des risques associés à la criminalité; 2. la connaissance des gangs et des risques qui s'y rattachent. Les résultats laissent entendre que plus de la moitié des participants (57-66 %) ont accru leur connaissance des risques liés à la criminalité et aux gangs. Les changements dans les connaissances accroissent la probabilité de modifier positivement les attitudes ainsi que les facteurs de risque et de protection.

Changements dans les attitudes

Sept des dix études mesuraient les changements d'attitude. Six de ces sept études (86 %) contribuaient à changer au moins un des résultats d'intérêt. Les résultats présentant le changement le plus positif sont les suivants : 1. accroissement des attitudes prosociales; 2. accroissement des attitudes positives à l'égard de l'application de la loi; 3. diminution des attitudes favorables à l'agressivité et à la violence. Les attitudes à l'égard du sectarisme et du sexisme étaient les moins susceptibles de changer. Les changements positifs dans les attitudes variaient entre 27 et 38 %, ce qui indique que le tiers environ des jeunes change positivement son attitude.

Les changements d'attitude accroissent la probabilité de modifier positivement les facteurs de risque et de protection.

Les exemples suivants illustrent les types de changements d'attitude présentés par les participants à trois des projets.

Gang Prevention Strategy

Les résultats montrent que les attitudes/croyances antisociales différaient entre le groupe expérimental et les groupes de référence pour les élèves de quatrième année. Les membres du groupe expérimental présentaient une diminution des attitudes antisociales, tandis que ces attitudes négatives s'accroissaient au fil du temps pour les membres des groupes de référence.

Regina Anti-Gang Services

Six mois après le projet, les résultats des participants montraient une baisse importante de 57 % de l'approbation générale de l'agressivité, et une baisse importante de 71 % de l'approbation des représailles.

Youth Alliance Against Gang Violence

L'acceptation des gangs mesurait si les participants croyaient qu'il était acceptable ou tendance de faire partie d'un gang. Les résultats laissent entendre que l'acceptation des gangs a diminué au fur et à mesure

de la progression du programme. Des changements importants ont été observés aux étapes de suivi à long terme. En effet, l'acceptation des gangs avait diminué de 38 % et de 42 % entre l'admission et 24 et 30 mois respectivement.

Changements dans les facteurs de risque et de protection

Les facteurs de risque et de protection font partie intégrante de la prévention du crime. Les projets qui réussissent à réduire les facteurs de risque (comme la fréquentation de pairs négatifs) et à accroître les facteurs de protection (comme le soutien parental) contribuent à empêcher les jeunes de s'adonner à des activités criminelles. Il est utile d'examiner les facteurs de risque proximaux qui sont les plus susceptibles d'entraîner un changement de comportement. Le tableau 3 illustre ces facteurs proximaux relativement aux variables sur lesquelles le CNPC était le plus susceptible d'agir durant le dernier cycle de financement de projets dans le cadre du FLAGJ.

Tableau 3 : Facteurs proximaux relatifs à la prévention des activités de gangs, et résultats		
Facteurs proximaux relatifs à la prévention des activités de gangs dans la documentation	Variables mesurées	Résultats (% de projets obtenant des résultats positifs)
Fréquentations <ul style="list-style-type: none"> Influences négatives dans la vie des jeunes Dépendance excessive vis-à-vis de pairs antisociaux et fréquentation de pairs antisociaux 	Relations avec des pairs négatifs	25 %
Attachements <ul style="list-style-type: none"> Attachement limité à la communauté Intérêt et potentiel limités pour l'éducation Intérêt et potentiel limités pour l'emploi 	Relations avec la famille, la communauté et la culture	35 %
	Attachement à l'éducation et à l'école	20 %
	Attachement au marché du travail	50 %
Toxicomanie et alcoolisme	Abus de substances	30 %
Manque de supervision parentale	Pas assez de mesures uniques pour calculer une valeur totale	Non disponibles

Selon la documentation, les jeunes présentant les principaux facteurs de risque proximaux illustrés dans le tableau 3 sont quatre fois plus susceptibles d'adhérer à des gangs si ces facteurs ne font pas l'objet d'une intervention par l'entremise des programmes appropriés (Hawking, David, 1999; Howell, James, 2005). Le tableau 3 montre que le CNPC, par l'administration du FLAGJ, a été en mesure de gérer et de mesurer les impacts sur ces facteurs de risque proximaux. Les résultats indiquent que 25 à 50 % des projets financés par le CNPC ont eu un impact positif sur au moins un élément lié à ces facteurs de risque proximaux.

Sept des dix études mesuraient les facteurs de risque et de protection. Cinq d'entre elles (71 %) faisaient état de résultats indiquant un changement positif dans au moins un résultat mesurant les facteurs de risque et de protection. Les changements positifs les plus fréquents sont les suivants : 1. accroissement de l'estime de soi et de l'intégrité personnelle; 2. accroissement de l'attachement positif au marché du travail; 3. réduction de la dépression et des troubles mentaux; 4. réduction du comportement impulsif et de la prise de risques. Les facteurs de risque qui ont le plus souvent connu relativement moins de changements sont les suivants : 1. consommation de substances; 2. relations saines avec la famille et les

pairs prosociaux; 3. attachement à l'éducation et à l'école. En général, les changements positifs dans les facteurs de risque se situent entre 18 et 60 %. L'illustration suivante donne des exemples des changements entraînés par les projets dans les facteurs de risque et de protection.

Durham Youth Gang Strategy

Les participants au projet DYGS présentaient une réduction importante de la fréquentation de gangs ($p < 0,05$). Les résultats du prétest et du post-test indiquent que les jeunes à risque d'adhérer à un gang ont arrêté de fréquenter des pairs négatifs durant leur participation au programme.

Youth at Risk of Development

Les résultats de la comparaison entre le prétest et le post-test montrent une amélioration considérable des attitudes des jeunes à l'égard de l'emploi.

Youth Alliance Against Gang Violence

Une diminution importante (58 %) des symptômes de la dépression a été constatée entre le prétest et le post-test, ce qui laisse entendre que les réductions ont été maintenues dans la période suivant le programme.

Changements dans les comportements

Six des dix études mesuraient les résultats liés au comportement. Quatre d'entre elles (67 %) faisaient état de résultats indiquant un changement positif dans au moins un résultat lié au comportement. Au nombre des comportements évalués, mentionnons les démêlés avec la police, les infractions violentes et non violentes et la participation à des activités de gangs. La participation à des activités de gangs, les démêlés avec la police et les infractions non violentes comme le vol et la vente de drogues illégales étaient les résultats les plus susceptibles de connaître une réduction. Pour leur part, les infractions violentes étaient les moins susceptibles de voir leur nombre réduit, car la plupart des jeunes participant aux projets n'avaient pas d'antécédents d'infractions violentes. L'illustration suivante donne des exemples des changements de comportement entraînés par les projets.

Gang Prevention Strategy (infractions violentes)

Le nombre de jeunes commettant des agressions physiques avait connu une baisse statistiquement significative (22 %) à la fin du programme.

Youth Advocate Program

À la fin du programme, les jeunes présentaient une baisse de la délinquance et du trouble des conduites. La victimisation a connu une réduction considérable avec une taille d'effet modérée (0,55).

Surrey Wraparound (démêlés avec la police)

Les résultats montrent une baisse importante (67 %) des démêlés avec la police relativement au groupe de référence.

L'abandon des gangs (aussi connu comme la variable d'adhésion à des gangs) constituait une mesure clé des projets du FLAGJ. La plupart des projets ciblaient les jeunes à risque d'adhérer à des gangs et les jeunes membres de gangs. Le tableau 4 présente un résumé des taux d'abandon des gangs pour les projets qui ciblaient l'intervention auprès des jeunes membres de gangs. Selon les résultats, pour les quatre projets où le taux d'abandon des gangs a pu être mesuré à la fin du programme, 41 à 67 % des jeunes n'étaient plus membres de gangs à la fin du projet. Dans certains cas, les évaluateurs ont pu mesurer le taux d'abandon des gangs après la période suivant le programme. Au départ, 100 % des participants au projet RAGS étaient membres de gangs, tandis qu'au suivi final (environ 12 mois après le programme), 71 % des participants avaient quitté leur gang. De même, les évaluateurs ont constaté que 100 % des jeunes participant au projet YAAGV avaient quitté leur gang au suivi final (environ 12 mois après le programme).

Tableau 4 : Pourcentage de participants quittant leur gang par projet		
Étude d'évaluation	% de jeunes membres de gangs avant le programme	Taux d'abandon : après le programme (immédiatement après la fin du programme)
<i>Youth at Risk Development (YARD)</i>	21 % (estimation du personnel)	41 %
<i>Youth Alliance Against Gang Violence (YAAGV)</i>	49 %	67 %
<i>Regina Anti-gang Services (RAGS)</i>	100 % (actuels ou anciens)	46 %
<i>Gang Prevention Strategy (GPS)</i>	29 %	58 %

Remarque : Huit des dix évaluations mesuraient l'abandon des gangs, car certains projets mettaient exclusivement l'accent sur la réduction des facteurs de risque contribuant à la participation à des activités de gangs. Le taux d'abandon des gangs a pu être établi avec certitude pour quatre études seulement, et il a pu être mesuré un an après la fin du projet dans le cas de deux études sur huit (RAGS et YAAGV). Ces taux sont présentés ci-dessus dans le tableau 4.

Difficultés de mise en œuvre

La majorité des responsables de projets financés par le CNPC ont été confrontés à quatre principales difficultés de mise en œuvre : 1. exécuter le programme comme prévu (avec fidélité); 2. profiter au bon groupe cible; 3. nouer des relations avec les familles; 4. établir des partenariats efficaces avec la collectivité.

Exécuter le programme avec fidélité

La quantité de services (aussi connue comme le degré d'intervention) qui est offerte aux participants constitue un facteur important qui contribue au changement dans les résultats mesurés. Par exemple, les programmes modèles de prévention du crime du CNPC¹⁴ tels que *Stop Now and Plan (SNAP^{MD})*, *Towards No Drugs (TND)*, *Life Skills Treatment (LST)* et la thérapie multisystémique (TMS) ont des concepteurs qui prescrivent habituellement le degré d'intervention nécessaire pour provoquer un changement. Toutefois, dans le cadre du FLAGJ, 60 % des responsables de projets ont mis en œuvre des modèles « hybrides », d'où la difficulté de cerner un seul modèle efficace. La plupart des programmes de prévention des activités de gangs sont des modèles novateurs ou prometteurs où les éléments de la fidélité, dont le degré d'intervention, ne sont pas complètement établis. Les aspects en développement de ces programmes sont présentés dans le tableau 5. Les données indiquent que le nombre moyen d'heures par

¹⁴ Dans le cadre du Fonds d'action en prévention du crime (2009-2013), un plus grand nombre de responsables de projets mettaient en œuvre des programmes modèles comportant des modèles logiques et des outils préétablis, afin de mieux déterminer les critères de recrutement et les éléments requis de l'intervention.

programme est de 233 (ou 39 semaines)¹⁵. D'après les résultats, la durée du projet variait considérablement d'un projet à l'autre, les jeunes participant de 4,5 à 683 heures selon le projet particulier; ces résultats viennent encore démontrer la nature de l'intervention dans les programmes de prévention du crime novateurs et prometteurs.

Tableau 5 : Degré d'intervention habituel par projet			
Projet	Degré d'intervention (nbre total d'heures)	Degré d'intervention (nbre total de semaines)	Degré d'intervention (nbre de séances)
<i>Youth Alliance Against Violence (YAAGV)</i>	683	100,2	Sans objet
<i>Projets de Winnipeg Circle of Courage Just TV Projet Oasis Turning the Tides West Central Youth Outreach</i>	Sans objet	44	Sans objet
<i>Gang Prevention Strategy (GPS)</i>	242	26	Sans objet
<i>Positive Alternative to Youth Gangs (PAYG)</i>	147,8		Sans objet
<i>Youth Advocate Program (YAP)</i>	320	64	Sans objet
<i>Surrey Wraparound South Asian Community Resource Office Wrapping Abbotsford Youth with Support</i>	Non disponible	Non disponible	Sans objet
<i>Regina Anti-Gang Services (RAGS)</i>	385	77	Sans objet
<i>Youth at Risk Development (YARD)</i>	Sans objet	Sans objet	18 contacts (moyenne)
<i>Youth Options for Success (YOS)</i>	4,5 (quatrième année) 10 (sixième année) 70 (créer des options)	6 (quatrième année) 13 (sixième année) 2 (créer des options)	Sans objet
<i>Durham Youth Gang Strategy (DYGS)</i>	Non disponible	18 (90 jours)	Sans objet
Résultats d'ensemble			
Degré d'intervention moyen	233 heures	39 semaines (9,75 mois)	18 contacts avec les jeunes
Variation	4,5 à 683 heures par projet	2 à 100 semaines (2 semaines à 2 ans)	Sans objet

Profiter au bon groupe cible

Il est très difficile de trouver et de recruter des jeunes qui conviennent aux programmes de prévention des activités de gangs. Pour appliquer une stratégie de recrutement appropriée, il faut combiner l'établissement de partenariats solides avec des organisations clés comme la police et les centres de jeunesse pour obtenir des références, et les talents des travailleurs sur le terrain pour établir le contact avec les participants potentiels et nouer des relations de confiance. Il était parfois difficile de faire la

¹⁵ Il est à noter que pour certains projets, le programme prenait les formes suivantes : 1. counseling individuel; 2. séances de groupe; 3. contacts individuels et en groupe. Le degré d'intervention reflète la durée totale pour la forme utilisée relativement au projet en question. Les sommaires d'évaluation peuvent fournir des détails sur la forme utilisée pour chaque projet : <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/index-fra.aspx?t=yth-gngs>

distinction entre les programmes s'adressant aux jeunes à risque de commettre des crimes liés aux gangs¹⁶ et les jeunes à risque d'adhérer à des gangs. L'utilisation d'un outil d'évaluation des risques permettrait aux projets de recruter les jeunes les plus à risque, c'est-à-dire ceux qui seraient les plus susceptibles de bénéficier de la prévention des activités de gangs. Notre synthèse des données indique que les programmes qui ont été en mesure d'attirer les jeunes les plus à risque ont connu de plus grandes réductions des principaux facteurs de risque et comportements, notamment la participation à des activités de gangs et les infractions non violentes.

Nouer des relations avec les familles

De façon générale, les parents de jeunes à risque élevé d'adhérer à des gangs ou membres de gangs présentent habituellement des facteurs de risque semblables à ceux des participants, notamment : absence de la vie de l'enfant; soutien limité pour prendre soin de l'enfant, ce qui nuit à leur capacité de prendre part à des programmes de prévention; et problèmes d'abus de substances et autres troubles mentaux. De plus, les frères et sœurs qui ont des antécédents criminels, surtout ceux qui font partie de gangs, transmettent souvent leurs comportements aux plus jeunes membres de leur famille. Parce qu'ils craignent de voir leur famille associée aux gangs, les parents ont souvent participé aux projets de façon limitée, ce qui a limité leurs occasions de renforcer les valeurs et les stratégies véhiculées par les intervenants des projets.

Onze projets de prévention des activités de gangs mesuraient les changements dans la participation familiale et communautaire. Le tiers (35 %) de ces projets présentait un changement positif dans au moins un résultat lié à la participation familiale et communautaire, alors que le 65 % restant n'a connu aucun changement. Les résultats qualitatifs donnent à penser que les préoccupations des parents à l'égard de la stigmatisation (les parents craignaient que leur participation à un programme de prévention n'associe leur famille à toutes les connotations péjoratives liées à la participation à des activités de gangs) limitaient leur participation et pourraient avoir contribué à l'incapacité de provoquer des changements positifs dans les connaissances et les attitudes envers les comportements des enfants.

Établir des partenariats efficaces au sein de la collectivité

La collaboration entre les partenaires est essentielle à la mise en œuvre et au succès de la plupart des programmes de prévention du crime. Les bénéficiaires de financement potentiels négociaient des ententes « officieuses » prévoyant des contributions en nature durant l'étape préalable au financement, mais ils obtenaient moins de soutien durant la mise en œuvre du programme. Par ailleurs, les bénéficiaires de financement ont noté qu'il était difficile de trouver des partenaires qui étaient disposés à travailler avec des jeunes violents, ou qui pouvaient offrir des services spécialisés comme le traitement de la toxicomanie et les services de santé mentale. Les projets faisant appel au modèle *Wraparound*, par exemple, requièrent la prestation de services agissant sur de multiples facteurs de risque, d'où la nécessité de maintenir la disponibilité d'un groupe diversifié de partenaires.

¹⁶ Le FLAGJ cherchait à recruter deux principaux groupes cibles. Les responsables de projets ont exprimé leur difficulté à déterminer les critères et les interventions concernant les jeunes qui étaient susceptibles de participer à des activités de gangs mais qui n'étaient pas encore membres de gangs.

Interventions efficaces

Plus tôt dans le document, nous avons décrit le processus pour sélectionner les projets fondés sur des données probantes susceptibles de recevoir un financement et de faire l'objet d'une évaluation. Le CNPC encourageait le développement de projets contenant des éléments prometteurs, mais la plupart des bénéficiaires ont mis en œuvre des projets hybrides à partir d'éléments des modèles prescrits et d'autres modèles. Dans les rapports d'évaluation finaux, les responsables et les évaluateurs des projets ont indiqué le modèle auquel leurs activités de projet ressemblaient le plus. Cette classification a permis au CNPC de constater que les projets du FLAGJ adhéraient essentiellement à cinq principaux modèles (voir le tableau 6), et de déterminer quels modèles entraînaient des changements positifs dans les résultats mesurés.

L'illustration ci-dessous contient de l'information sur la capacité des modèles de provoquer des changements positifs dans les connaissances, les attitudes, les facteurs de risque et de protection ainsi que les comportements. Elle montre que certains modèles ont fait preuve d'une meilleure capacité à provoquer des changements que d'autres. Par exemple, le modèle *Wraparound* et le modèle de gestion des cas étaient plus susceptibles d'entraîner des changements positifs dans les résultats liés au comportement (réduire les comportements non violents comme la vente de drogues et prévenir les démêlés avec la police).

Résultats liés aux principaux modèles de prévention des activités de gangs

Wraparound

Le modèle *Wraparound* a été le modèle le plus souvent mis en œuvre durant le dernier cycle du FLAGJ. 100 % des résultats liés aux connaissances ont entraîné un changement positif. 30-35 % des résultats liés aux facteurs de risque et de protection ont entraîné un changement positif. 72 % des résultats liés aux comportements ont entraîné un changement positif.

Spergel

Le modèle de l'OJJDP (aussi connu comme le modèle Spergel) a été mis en œuvre une fois durant le dernier cycle. Toutes les mesures liées aux connaissances et aux attitudes ont entraîné un changement positif. 60 % des résultats liés aux comportements ont entraîné un changement positif. Le modèle n'a pas entraîné de changements positifs dans les résultats liés aux comportements.

Thérapie multisystémique

Les responsables de deux des projets ont mis en œuvre la majorité des éléments du modèle de TMS. 50-60 % des résultats liés aux attitudes, aux facteurs de risque et de protection et aux comportements ont entraîné un changement positif. Le modèle n'a pas entraîné de changements positifs dans les résultats liés aux connaissances.

Gestion des cas

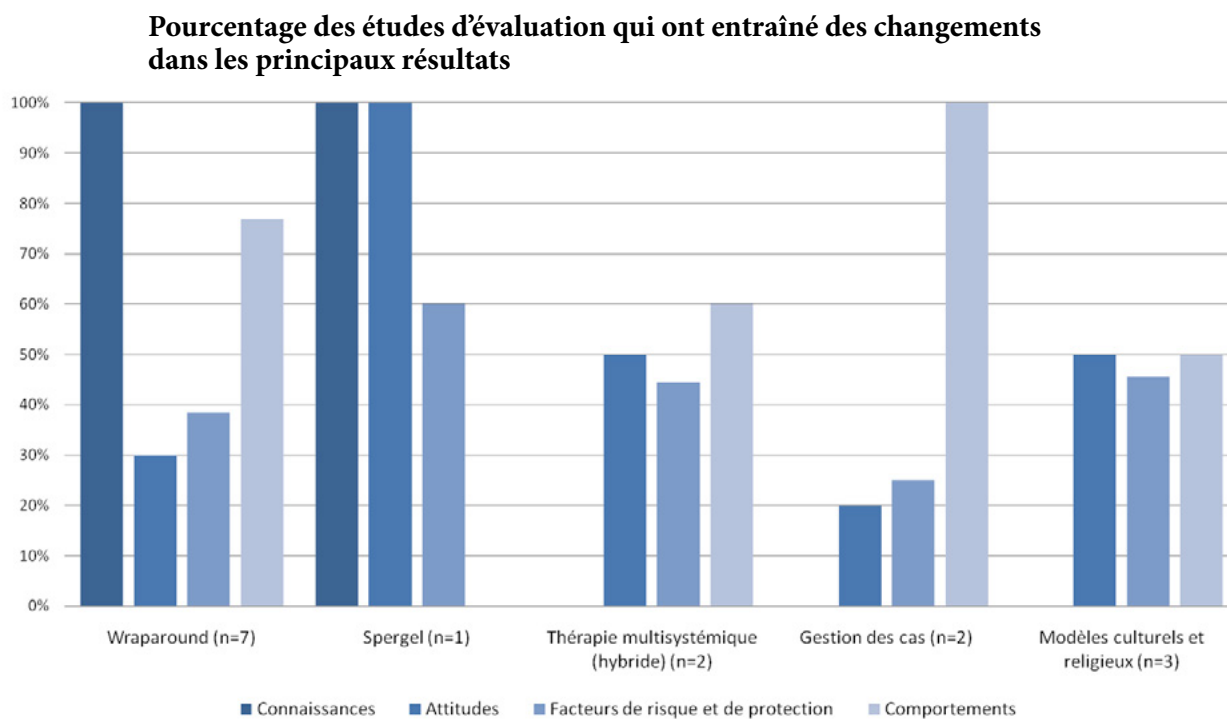
Les responsables de deux des projets ont mis en œuvre un modèle de gestion des cas. 20-25 % des résultats liés aux attitudes et aux facteurs de risque et de protection ont entraîné un changement positif. Toutes les mesures liées aux comportements ont entraîné un changement positif.

Modèles culturels et religieux

Les responsables de trois des projets ont mis en œuvre des interventions incorporant la majorité des éléments mettant l'accent sur la diversité culturelle et les activités religieuses. 45–50 % des résultats liés aux attitudes, aux facteurs de risque et de protection et aux comportements ont entraîné un changement positif. Le modèle n'a pas entraîné de changements positifs dans les résultats liés aux connaissances.

Le tableau 6 présente une version sous forme de tableau des changements positifs signalés pour les cinq modèles mis en œuvre.

Tableau 6 : Changement positif dans les résultats signalés par modèle



N= nombre de fois où le modèle a été utilisé pour les 10 programmes du FLAGJ

Activités de programme efficaces

Le CNPC a procédé à une analyse de 45 activités récurrentes du FLAGJ afin de déterminer quels éléments avaient un impact positif sur les attitudes, les facteurs de risque et de protection et les comportements. Les activités qui ont entraîné des changements positifs dans au moins 60 % des études d'évaluation sont présentées dans le tableau 7.

Tableau 7 : Éléments des projets du FLAGJ et impact sur les attitudes, les facteurs de risque et de protection et les comportements		
Activités qui ont entraîné un changement positif dans les attitudes	Activités qui ont entraîné un changement positif dans les facteurs de risque et de protection	Activités qui ont entraîné un changement positif dans les comportements
<ul style="list-style-type: none"> • Counseling • Gestion des cas • Arts (musique et artisanat) • Apprentissage et éducation • Formation et soutien en emploi • Compétences parentales • Formation sur les saines relations avec les pairs • Formation sur la gestion de la dynamique de vie et la prise de décisions • Risques et recrutement (gangs) • Éducation sur la drogue, l'alcool et les dépendances • Éducation culturelle ou communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Counseling • Gestion des cas • Arts (musique et artisanat) • Formation et soutien en emploi • Compétences parentales • Formation sur la gestion de la dynamique de vie et la prise de décisions • Risques et recrutement (gangs) • Éducation sur la drogue, l'alcool et les dépendances • Éducation culturelle ou communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Counseling • Gestion des cas • Activités sportives (combinées avec la gestion des cas de base) • Formation et soutien en emploi • Formation sur les saines relations avec les pairs • Compétences parentales • Risques et recrutement (gangs) • Éducation sur la drogue, l'alcool et les dépendances • Éducation culturelle ou communautaire

Le tableau 7 montre que certains types d'activités d'éducation et de formation sont plus susceptibles de provoquer le changement. Les activités qui ont entraîné un changement positif dans moins de 20 % des projets sont les suivants : 1. promotion au nom des jeunes; 2. thérapie avec un psychologue; 3. activités récréatives complémentaires (p. ex. théâtre); 4. stages non rémunérés; 5. littératie financière. Ces activités étaient moins susceptibles d'entraîner un changement positif, en plus d'être difficiles à mesurer. En particulier, il est à noter que les activités comme les stages et la consultation d'un psychologue sont des activités externes au programme qui sont difficiles à mesurer, surtout à cause des obstacles à la collecte de données.

La durée (heures, semaines, séances) des 45 activités n'a pas été mesurée et signalée dans les études individuelles, ce qui rend difficile l'évaluation de la quantité de services et d'interventions requise pour provoquer un changement dans les facteurs de risque et de protection ou les comportements du participant.

Études de cas

Études de cas qualitatives

Toutes les études comprenaient une analyse qualitative faisant appel à des groupes de réflexion, à des études de cas et à des entrevues auprès d'informateurs clés. Quelques études de cas montraient l'impact de certains des programmes du FLAGJ. Les vignettes suivantes sont des extraits choisis des études de cas présentées dans les rapports d'évaluation finaux.

Étude de cas 1 : Un narcotraffiquant évite une vie de criminalité liée à un gang

John a été élevé dans le cœur du centre-ville et a fini par déménager à Rexdale, dans l'un des quartiers prioritaires de Toronto¹⁷ avant d'avoir 10 ans. Son père, son oncle et son frère étant tous membres de gangs, John avait de la difficulté à se concentrer sur des activités prosociales. Il a décidé d'abandonner ses études en douzième année, quittant le système scolaire à quatre cours de l'obtention de son diplôme, pour commencer à vendre de la drogue.

Un jour, il est allé au centre d'emploi jeunesse local pour voir s'il pouvait y trouver des jeunes qui vendraient de la drogue pour lui. Durant sa visite, il a fait la connaissance d'un chargé de cas du programme PIT, qui lui a demandé s'il avait des plans et s'il accepterait de prendre part à un programme de prévention des activités de gangs. John ne se considérait pas comme étant membre d'un gang, mais il a décidé de reparler au chargé de cas pour savoir ce que pourrait lui apporter le programme.

John a décidé de participer au programme, et les séances de formation de groupe ont eu un impact positif sur ses pensées et sa vie. John voyait le chargé de cas comme une solution de rechange positive par rapport aux membres de sa famille faisant partie de gangs et aimait bien discuter de ses problèmes sans crainte de représailles.

Durant le programme, John a été l'un des quelques participants choisis pour aller en voyage à Ottawa, où il a rencontré le sénateur Don Meredith. Il a décidé à ce moment que s'il voulait devenir un professionnel, il devait finir ses études secondaires et aller au collège ou à l'université. Lorsqu'il est revenu de voyage, il s'est réinscrit à l'école, a obtenu son diplôme et s'est décroché un emploi.

Étude de cas 2 : Un jeune quitte enfin son gang

La vignette suivante provient du projet *Regina Anti-Gang Services* (RAGS). La formulation originale du participant au projet a été conservée pour cette étude de cas. Anthony est un jeune de 26 ans qui, après avoir participé au projet RAGS, a enfin quitté son gang. Au moment où l'étude de cas a été rédigée, il avait quitté son gang depuis 22 semaines. Il explique ses circonstances dans la traduction ci-dessous :

Ma mère est décédée le mois dernier, et mon père est en prison en tant que criminel dangereux. J'ai été élevé par des familles d'accueil et par ma grand-mère. J'ai abandonné mes études trois mois après avoir commencé ma douzième année parce que je voulais devenir un gangster et être cool. J'ai chuté de plus en

¹⁷ 13 quartiers désignés prioritaires de Toronto—il a été déterminé que ces quartiers éprouvaient des problèmes liés aux services sociaux.

plus dans la délinquance. C'est alors que la drogue est entrée dans ma vie. J'ai commencé par fumer de la marijuana, puis des drogues dures comme la cocaïne. J'ai entamé des relations quelque peu positives avec mes amis, puis nous avons tous commencé à faire l'école buissonnière. Après la neuvième année, je me suis mis à planer puis à prendre de la drogue, à commettre des actes de violence et à vendre de la drogue. Je suis allé en prison plusieurs fois. Je remplissais des missions pour mon gang, où j'arnaquais et j'extorquais les autres. Je fréquentais essentiellement tous les narcotrafiquants, et je commettais des vols à main armée. Je me suis retrouvé dans les journaux à quelques reprises. Même en restant en ville, j'ai fait la manchette – à cause d'une agression à coups de couteau. Ça m'a fait du bien.

J'ai été membre d'un gang pendant douze ans – la moitié de ma vie. Je n'en fais plus partie maintenant. J'ai abandonné en raison de ma vie de famille. J'ai trois enfants. J'ai essentiellement commencé à voir le bon côté de la vie et à me faire des amis qui se souciaient de mon bien-être. Par exemple, lorsque j'étais à l'hôpital, j'ai découvert qui étaient mes vrais amis.

Ça n'a pas été facile de quitter mon gang. Pas juste de prendre une raclée, mais j'ai encore des problèmes. Je ne rends de comptes à personne d'autre que moi-même. Le plus difficile a été d'abandonner les membres du gang. Lorsque j'avais besoin d'eux, ils étaient là. Mais lorsque j'avais vraiment besoin d'eux, ils n'étaient plus là. Ce sont des gens comme vous (personnel du RAGS) qui m'ont permis de voir le côté positif, ce que je n'avais jamais vu avant. La vie ne se limite pas à ça. Quelqu'un qui vous écoute, et vous faire entendre. Parce que je sais que je ne rends de comptes à personne, je suis maître de ma propre vie maintenant.

Étude de cas 3 : Une fille membre d'un gang trouve le moyen de mener un style de vie positif

Une fille de 15 ans a été dirigée vers le programme *Durham Youth Gang Services* (DYGS) en septembre 2008 par des policiers-éducateurs régionaux de Durham. Elle habitait avec son père dans un quartier de la ville où le crime était très présent. Selon son profil d'évaluation du risque, elle présentait les facteurs de risque suivants relativement à l'adhésion à un gang : 1. manque de soutien familial; 2. intérêt limité pour l'éducation; 3. pairs antisociaux; 4. consommation de substances. La fille n'avait pas de modèle féminin positif, car elle avait été élevée par son père, qui ne possédait pour ainsi dire aucune compétence parentale. Elle a été saisie par la *Children's Aid Society* (CAS) l'année précédant sa participation au programme DYGS et placée en établissement en raison de son comportement antisocial. Elle allait rarement, voire jamais, à l'école, et elle a été suspendue à plusieurs reprises. Durant cette période, elle a été exposée à la violence familiale et subi des mauvais traitements physiques et mentaux aux mains d'une belle-mère. Elle a développé un trouble alimentaire, commis des actes d'automutilation et perdu sa confiance dans les institutions et les adultes.

Elle est devenue membre d'un gang local d'Oshawa et s'est fait utiliser au sein du gang pour la prostitution et la vente de drogue. Les policiers-éducateurs de la collectivité ont reconnu qu'elle n'aimait pas ce style de vie et l'ont dirigée vers le programme de prévention DYGS.

Le programme DYGS consistait principalement en la gestion de cas individuelle, à commencer par l'établissement d'un rapport de confiance avec la fille pour l'aider à régler ses problèmes. Des techniques de dissonance cognitive ont été utilisées durant les séances de motivation pour améliorer ses choix de vie en ce qui concerne la famille, les pairs, l'éducation et la consommation de substances. Des stratégies cognitivo-comportementales ont aussi été utilisées pour améliorer sa capacité de gérer les conflits.

Dans ce cas précis, la promotion des services a été faite par de multiples fournisseurs communautaires, notamment les professionnels de l'éducation, la CAS, la police et les avocats.

La fille a terminé sa participation au programme DYGS en octobre 2009. Elle demeure actuellement active à l'école et réussit tous ses cours. Elle a assisté à plusieurs entrevues d'emploi et participé à un programme coopératif par l'entremise de son école. Elle reste satisfaite du soutien des autres organismes et des adultes. Elle n'a plus de démêlés continus avec les autorités et a changé son réseau de pairs. Elle prend activement part à un programme d'art où deux de ses créations ont été vendues dans le cadre d'une campagne de financement caritative. Elle a récemment couru un marathon caritatif de 5 km et s'entraîne pour participer à un marathon de 10 km dans les prochains mois. Actuellement, elle envisage une carrière dans l'application de la loi ou les soins infirmiers. Le plus important, c'est qu'elle ne fait plus partie d'un gang et ne s'adonne plus à la prostitution.

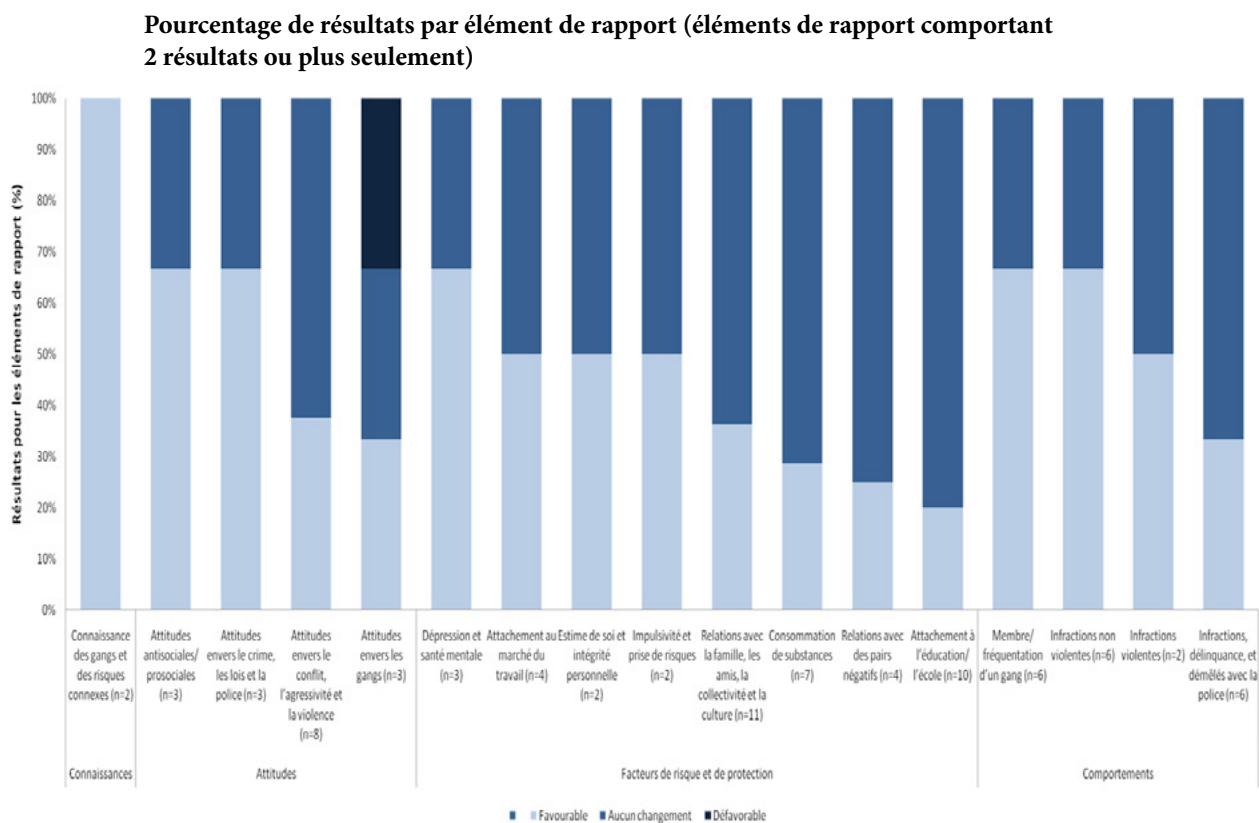
Résumé

Les résultats laissent entendre que les projets ont entraîné des changements positifs dans les connaissances, les attitudes, les facteurs de risque et de protection et les comportements des jeunes. Le tableau 8 ci-dessous présente un résumé du pourcentage d'études d'évaluation qui ont entraîné des *changements positifs*, des *changements négatifs* ou *aucun changement* dans les principaux résultats mesurés. Ce tableau montre que des *changements positifs* étaient plus susceptibles de se produire pour certaines variables que pour d'autres. Il indique aussi que le résultat *aucun changement* était plus probable pour certaines variables que pour d'autres. Les projets étaient plus susceptibles d'entraîner des changements positifs dans la majorité des résultats mesurés relativement aux connaissances et aux attitudes. Pour leur part, les résultats liés aux facteurs de risque et aux comportements ont connu des changements positifs pour les variables suivantes : estime de soi; réduction du nombre de membres de gangs; attachement au marché du travail; comportement impulsif consistant à prendre des risques; réduction des démêlés avec la police; et infractions non violentes. Le tableau montre aussi que les résultats liés aux variables suivantes étaient moins susceptibles d'entraîner des changements positifs : abus de substances; saines relations familiales; attachement à l'école; et infractions violentes.

Par exemple, environ 70 % des études d'évaluation n'ont entraîné aucun changement dans la réduction de l'abus de substances chez les jeunes à risque d'adhérer à un gang ou déjà membres de gangs. Le groupe de réflexion et d'autres renseignements qualitatifs pertinents liés à ces projets indiquent que dans certains cas, les groupes cibles ne couraient pas un risque de toxicomanie assez élevé¹⁸, ou aucun programme de traitement de la toxicomanie ne visait directement le type de drogue consommée. Les intervenants des projets ont jugé difficile de trouver et de choisir les jeunes convenant aux programmes, car les jeunes membres de gangs étaient susceptibles d'avoir adopté des comportements illégaux. Les intervenants ont tenté de recruter des jeunes présentant de multiples facteurs de risque et de protection, mais les programmes eux-mêmes n'offraient pas des services correspondant à *tous* les facteurs de risque, ou ils n'étaient pas en mesure de fournir le degré d'intervention approprié.

¹⁸ Dans certaines régions, la consommation de drogues dures comme la cocaïne et l'héroïne n'était pas assez élevée pour justifier un changement; les taux de consommation relativement faibles avant le programme ont été maintenus jusqu'à la fin du projet.

Tableau 8 : Sommaire – Pourcentage des études d'évaluation qui ont entraîné des changements dans les principaux résultats



Conclusions

Les résultats de ces études d'évaluation des projets relatifs aux gangs de jeunes représentent la première tentative délibérée et systématique au Canada pour acquérir des connaissances sur ce qui fonctionne pour prévenir tant l'adhésion des jeunes à des gangs, que la délinquance liée aux activités des gangs de jeunes. Bien qu'il reste des questions sans réponse, nos efforts ont permis de réaliser de gros progrès.

Il est essentiel d'adapter le modèle au contexte local canadien

Les modèles de prévention des activités de gangs mis en œuvre au Canada dans le cadre du FLAGJ ont été mis au point aux États-Unis, où les taux d'activités de gangs de jeunes et de crimes violents sont différents. Le Canada n'avait aucune expérience antérieure de la mise en œuvre de ces types d'interventions de prévention axées sur les gangs, ce qui fait que les collectivités ne connaissaient pas les difficultés et les pièges possibles liés à un modèle en particulier. Grâce à la mise en œuvre de ces projets, il est apparu clairement que le même modèle ne pouvait pas être appliqué exactement de la même façon d'une collectivité à l'autre. Le degré et la qualité de la collaboration entre les organismes, par exemple, ont entraîné une variation potentielle dans la mise en œuvre des modèles. Par ailleurs, nous avons appris que même s'il est important de respecter les éléments des modèles qui sont fondés sur des données probantes,

il est également nécessaire d'élaborer des outils, d'utiliser des termes et d'établir des partenariats qui sont pertinents pour la collectivité et les jeunes ciblés.

Il est essentiel et difficile d'atteindre le bon groupe cible

Les projets montrent qu'il est possible d'avoir un impact positif sur la prévention et la réduction de l'adhésion à des gangs et des infractions connexes. Toutefois, dans tous les cas, il s'est avéré très difficile de recruter les participants ayant le plus grand besoin et de maintenir leur participation à des activités bénévoles. Les jeunes qui sont membres de gangs ou qui risquent de le devenir présentent généralement plus de facteurs de risque criminogènes et sont plus enracinés dans le style de vie criminel. Il est non seulement difficile d'entrer en contact avec eux, mais il est extrêmement difficile de les recruter et de maintenir leur participation aux programmes de prévention des activités de gangs. Lorsque les groupes cibles recrutés pour les programmes de prévention des activités de gangs ne sont pas membres de gangs ou ne courent pas un grand risque de le devenir, il est moins probable d'observer les changements nécessaires requis pour prévenir la criminalité.

Certains modèles semblent avoir plus d'impact sur la prévention des activités de gangs

Bien que l'information au sujet des modèles efficaces soit limitée en ce moment pour les raisons susmentionnées, des sept modèles hybrides mis en œuvre, trois en particulier devraient être reproduits dans les collectivités aux prises avec des gangs de jeunes. Pour l'instant, le modèle *Wraparound*, le programme de TMS (hybride) et le modèle de gestion des cas entraînent le plus haut pourcentage de changements positifs dans les résultats liés aux facteurs de risque et de protection et aux comportements. D'ailleurs, les bénéficiaires qui ont mis en œuvre des projets *Wraparound* ont fait état des avantages suivants : 1. inclusion de jeunes présentant de multiples facteurs de risque; 2. capacité d'établir des partenariats avec un groupe diversifié de partenaires qui peuvent offrir des services supplémentaires; 3. plus grande diversité des approches thérapeutiques utilisées (approches cognitivo-comportementales); 4. ressources d'un groupe diversifié de chargés de cas possédant des compétences pratiques. Les résultats qualitatifs donnent à penser que les bénéficiaires ont trouvé les modèles *Wraparound* et de gestion des cas les plus faciles à mettre en œuvre en raison de la souplesse de leurs éléments.

La voie à suivre

Les principales leçons retenues des cinq premières années ont été intégrées à la deuxième vague de projets relatifs aux gangs de jeunes. Par exemple, les modèles mis en œuvre ont été modifiés, et un plus grand nombre de renseignements (outils de mesure de la fidélité et d'évaluation du risque) ont été rendus accessibles aux organismes bénéficiaires, afin qu'ils puissent recruter les bons groupes cibles et exécuter les projets comme prévu.

Des recommandations visant à la fois la mobilisation d'un plus grand nombre de familles durant la mise en œuvre du projet, et le renforcement des partenariats, ont été intégrées au document du CNPC, *Prévention de la violence des gangs de jeunes : aperçu des stratégies et des approches* (2012). Enfin, le CNPC a demandé aux responsables des nouveaux projets de soumettre des lettres d'appui pour prouver la capacité de leurs partenaires de diriger les jeunes vers eux, et d'offrir les services nécessaires pour agir sur les facteurs de risque particuliers des jeunes de la collectivité et fournir des données à l'appui. Des lettres d'appui solides ont été reçues de la police et des commissions scolaires, ce qui indique que les bénéficiaires obtiendraient davantage de soutien de ces partenaires importants.

La création de la base de connaissances canadienne sur les pratiques efficaces de prévention du crime, ainsi que la diffusion des pratiques exemplaires et des leçons retenues, sont des composantes essentielles d'une stratégie qui permettra aux intervenants communautaires et aux partenaires provinciaux et territoriaux de choisir les programmes qui conviennent le mieux à leurs réalités locales et de faire le meilleur usage des ressources limitées en prévention du crime.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce projet, ou pour obtenir une copie du rapport final d'évaluation, veuillez contacter le Centre national de prévention du crime, par courriel, à prevention@sp-ps.gc.ca.

Pour recevoir des informations sur les activités du CNPC, nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'envoi électronique du CNPC en visitant notre page d'enregistrement à : <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/bt/mlnglst-fra.aspx>.

Coordonnées

Daniel Sansfaçon, directeur
Politiques, recherche et évaluation
Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada
daniel.sansfacon@ps-sp.gc.ca

et

Donna Smith-Moncrieffe, conseillère principale en évaluation
Politiques, recherche et évaluation
Centre national de prévention du crime, Sécurité publique Canada
donna.smith-moncrieffe@ps-sp.gc.ca

Le CNPC aimerait féliciter l'équipe d'évaluation du CNPC d'avoir supervisé les évaluations durant le cycle 2005–2012 du FLAGJ, et d'avoir contribué à en assurer la qualité et la rigueur. Un merci tout spécial à Donna Smith-Moncrieffe, à Brian Cugelman et à Rohan Kembhavi pour l'extraction des données, la synthèse et la production de rapports relativement aux dix évaluations d'impact.

Pour en savoir davantage sur chaque étude d'évaluation du FLAGJ, visitez le site Web de Sécurité publique Canada à la page « L'épreuve des faits » : <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/index-fra.aspx?t=yth-gngs>